

Charte Numérique Responsable (NR) de l'UEMF

2023

Engagements :

- Sensibiliser, former et partager les bonnes pratiques du NR ;
- Entrer dans une démarche de labellisation NR ;
- Déployer un plan de sécurisation des environnements numériques ;
- Évaluer la robustesse des infrastructures ;
- Mesurer la durée de vie des équipements ;
- Prioriser l'achat de matériel durable ;
- Intégrer des exigences environnementales dans les appels d'offre ;
- S'assurer auprès des fournisseurs du respect des règles de protection des données ;
- Mesurer la consommation et l'impact énergétique du SI ;
- Éviter les consommations d'énergie non nécessaires ;
- Planifier l'archivage et le nettoyage des données ;
- Développer des services numériques utiles et efficaces ;
- Réduire l'impact environnemental des services : poids des images, des vidéos, des plug-ins, ... ;
- Rendre les services numériques accessibles au plus grand nombre (faible qualité de connexion, situation de handicap...)
- Veiller à la diversité des recrutements des équipes SI (formations initiales et continues, diversité des formations, origines, situation de handicap) ;
- Encourager la mixité femme/homme dans le domaine du numérique à tous les postes ;
- Favoriser l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle en respectant par exemple le droit à la déconnexion et en aménageant des mesures de télétravail ;
- Développer en open source afin de permettre l'émulation et le partage ;
- Encourager les innovations territoriales en testant et déployant des produits et services numériques sociaux et environnementaux.

Signature du Président de l'Université

Pr Mostapha Bousmina

